

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

39^e Séance (extraordinaire)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 25 août 2009 à 19 h 30, au 350 boul. Champlain Sud à Alma, à la salle 215, à laquelle il y avait quorum.

Sont présents les commissaires suivants :

Madame Nathalie Blais	Monsieur Serge Renaud
Madame Josée Bouchard	Madame Nathalie Savard
Madame Sylvie Charest	Madame Roxanne Thibeault
Madame Nathalie Côté	Madame Marie-Claude Tremblay
Madame Dany Duchesne	Monsieur Jean-Marie Villeneuve
Monsieur Alain Gauthier	Madame Andrée Verreault
Madame Marjolaine Girard	Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire-parent
Madame Audrey Jean	Madame Nancy Verreault, commissaire-parent
Madame Annie Larouche	
Monsieur Éric Renaud	

Madame Danielle Munger se joint à la réunion à 20 h 25.

Absence: Madame Manon Tremblay, commissaire

Sont également présents : Monsieur Eric Blackburn, directeur général, madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications et madame Ginette Martel, secrétaire de gestion au secrétariat général.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Conformité de la convocation

À la demande de M^{me} Josée Bouchard, présidente, M^{me} Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications, explique que l'avis de convocation à cette séance extraordinaire du 25 août 2009 a été transmis à tous les commissaires dans les délais prescrits. Avis de la convocation a aussi été affiché dans toutes les écoles et centres dans les délais prescrits. Constatation est faite à l'effet que la procédure de convocation a été respectée et que la réunion a été régulièrement convoquée.

1.2 Ordre du jour : Acceptation

CC090825-01

Sur proposition de madame Sylvie Charest, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec les ajouts suivants :

- 3.01 Participation à distance à la séance
- 3.21 Motion de condoléances

1.3 Procès-verbaux/dispense de lecture et acceptation

CC090825-02 **Sur proposition de madame Nathalie Blais, il est résolu à l'unanimité** de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance du 16 juin 2009 (35^e réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter ce procès-verbal.

CC090825-03 **Sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, il est résolu à l'unanimité** de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance du 29 juin 2009 (37^e réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter ce procès-verbal.

1.4 Procès-verbaux/dépôt

Le projet du procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 16 juin 2009 (34^e réunion) est déposé.

Le projet du procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 29 juin 2009 (36^e réunion) est déposé.

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATION

Aucun

3. OBJETS DE DÉCISIONS

3.01 Participation à distance à la séance

CC080819-04 **Considérant** la demande de madame Danielle Munger, commissaire, pour participer à la séance du conseil des commissaires par téléphone pour les points 3.15 et 3.17 de l'ordre du jour étant donné son absence probable, il est résolu à l'unanimité d'accepter cette demande.

3.1 Plan d'effectif – adaptation scolaire : adoption

Considérant l'analyse des besoins dans le secteur de l'adaptation scolaire faite par le Service des ressources humaines avec l'ensemble des directions d'établissements;

Considérant que le plan d'effectif du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire soumis pour adoption a été élaboré en fonction des paramètres de l'organisation scolaire 2009-2010;

Considérant que lors de la réunion de la commission de service des ressources humaines tenue le 17 août 2009, les membres se sont dit en accord avec le plan d'effectif du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire 2009-2010 tel que présenté;

CC080819-05

En conséquence, sur proposition de madame Marie-Claude Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'effectif du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire pour l'année 2009-2010, tel que déposé.

3.2 Plan d'effectif – services de garde : adoption

Considérant l'analyse des besoins au niveau du personnel des services de garde faite par la responsable du dossier des services de garde en collaboration avec le Service des ressources humaines;

Considérant les besoins exprimés par les directions des établissements concernés;

Considérant que lors de la réunion de la commission de service des ressources humaines tenue le 17 août 2009, les membres se sont dit en accord avec le plan d'effectif du personnel de soutien travaillant dans le secteur des services de garde 2009-2010, tel que présenté;

CC080819-06

En conséquence, sur proposition de madame Marie-Claude Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'effectif du personnel de soutien travaillant dans le secteur des services de garde pour l'année 2009-2010, tel que déposé.

3.3 PEI au primaire : formation d'un comité

Considérant la résolution CC090629-03 adoptée lors de la séance du conseil des commissaires du 29 juin 2009 qui prévoit la formation d'un comité pour l'analyse des solutions possibles pour assurer la pérennité du Programme d'éducation internationale au primaire en établissant une organisation structurante;

Considérant qu'il y a donc lieu de procéder à la formation de ce comité;

Considérant que le comité devrait être formé de :

- 4 membres du conseil des commissaires
- la direction de l'école Arc-en-Ciel
- une direction d'école primaire du secteur centre
- une direction d'école primaire du secteur nord ou sud
- la direction des Services éducatifs
- la présidence du comité de parents;

Considérant que les commissaires Sylvie Charest, Audrey Jean, Nathalie Savard et Eric Renaud se sont proposés pour siéger à ce comité;

CC090825-07

En conséquence, sur proposition de madame Dany Duchesne, il est résolu à l'unanimité que le comité soit composé ainsi :

- Madame Sylvie Charest, commissaire
- Madame Audrey Jean, commissaire
- Madame Nathalie Savard, commissaire
- Monsieur Eric Renaud, commissaire
- la direction de l'école Arc-en-Ciel
- une direction d'école primaire du secteur centre, désignée par la direction générale
- une direction d'école primaire du secteur sud ou nord, désignée par la direction générale
- la direction des Services éducatifs
- la présidence du comité de parents.

3.4 Politique d'initiation des élèves à la démocratie scolaire : consultation

Considérant que l'article 211.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'adoption par la commission scolaire d'une politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire;

Considérant qu'un projet de politique a été élaboré, lequel doit faire l'objet d'une consultation auprès du comité consultatif de gestion;

CC090825-08

En conséquence, sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité de soumettre le projet de la Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire au comité consultatif de gestion pour consultation, avant son adoption.

3.5 Politique relative à la suspension et à l'expulsion d'élèves en formation générale (jeunes) : adoption

Considérant qu'il est opportun de modifier la Politique relative à la suspension et à l'expulsion d'élèves en formation générale (jeunes) quant à certains aspects, notamment la suppression de la notion de retrait volontaire, la détermination de la durée d'une suspension et la communication aux parents en cas de suspension;

Considérant le projet de Politique amendée soumise au conseil des commissaires pour examen et approbation;

CC090825-09

En conséquence, sur proposition de Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité d'adopter la version amendée de la Politique relative à la suspension et à l'expulsion d'élèves en formation générale (jeunes), telle que proposée.

3.6 Comité de gouvernance et d'éthique : formation

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la mise en place d'un comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant que ce comité aura notamment pour fonction d'assister les commissaires pour diverses questions reliées à la gouvernance et à l'éthique;

CC090825-10

En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, il est résolu à l'unanimité que le comité de gouvernance et d'éthique se compose comme suit :

- 2 membres du conseil des commissaires
- la direction générale
- le (la) secrétaire général (e) et directeur (trice) des communications
- une ressource externe spécialisée

3.7 Comité de vérification : formation

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la mise en place d'un comité de vérification;

Considérant que ce comité aura notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôles internes et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire;

CC090825-11

En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, il est résolu à l'unanimité que le comité de vérification se compose comme suit :

- 2 membres du conseil des commissaires
- un représentant de la direction générale
- la direction du Service des ressources financières
- une direction d'établissement
- une ressource externe spécialisée

3.8 Comité des ressources humaines : formation

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la mise en place d'un comité des ressources humaines;

Considérant que ce comité aura notamment pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des directions d'établissements et de la direction générale;

CC090825-12

En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, il est résolu à l'unanimité que le comité des ressources humaines se compose comme suit :

- 2 membres du conseil des commissaires
- un représentant de la direction générale
- la direction du Service des ressources humaines
- une direction d'établissement

- une direction de service
- une ressource externe spécialisée.

3.9 Vente de terrain

Considérant l'offre de monsieur Guy Fortin, madame Line Fortin, monsieur Réal Fortin et madame Guylaine Tremblay, d'acheter une parcelle de terrain de 294.7 m² derrière le 5401, avenue du Pont Nord, Alma et ce, au prix de 2 800 \$;

Considérant que cette vente n'aurait aucun impact présent ou futur pour la commission scolaire;

Considérant que les futurs propriétaires assumeront tous les frais attachés à cette transaction;

Considérant la recommandation du Service des ressources matérielles, d'autoriser la vente de cette parcelle de terrain;

CC090825-13

En conséquence, sur proposition de madame Annie Larouche, il est résolu à l'unanimité que :

- la commission scolaire vende une parcelle de terrain de 294.7 m² de terrain derrière la bâtisse du 5401, avenue du Pont Nord, Alma, au prix de 2 800 \$;
- tous les frais reliés à cette démarche soient assumés par les acheteurs; et
- que madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, soit et elle est autorisée à signer l'acte de vente et tout écrit ou document nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

3.10 Agences de sécurité : contrat

Considérant l'appel d'offres pour la prestation des services de sécurité dans les écoles secondaires;

Considérant l'ouverture des soumissions le 13 août 2009 à 11 h;

Considérant que trois entreprises ont déposé des offres;

Considérant que l'entreprise Fox Sécurité enr. a déposé la plus basse soumission conforme à l'appel d'offres;

Considérant que cette soumission prévoit un tarif horaire de 17,97 \$, excluant les taxes;

Considérant la recommandation du Service des ressources matérielles et informatiques;

CC090825-14

En conséquence, sur proposition de madame Marjolaine Girard, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la soumission de l'entreprise Fox Sécurité enr. pour la prestation des services de sécurité dans les écoles secondaires;
- d'autoriser madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, à signer le contrat de prestation des services de sécurité, pour la période du 31 août 2009 au 23 juin 2010, avec possibilité de renouvellement pour une période additionnelle d'un an, ainsi que tout autre écrit ou document nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

3.11 Démission à la présidence

Madame Josée Bouchard, présidente, fait la lecture de sa lettre de démission comme présidente de la commission scolaire, laquelle est acceptée. Cette décision de madame Bouchard fait suite à son élection au printemps dernier à la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Madame Bouchard demeure en poste à titre de commissaire de la circonscription numéro 6 (partie d'Alma).

3.12 Présidence d'assemblée : élection

Madame Sylvie Charest propose madame Marie-Claude Tremblay.

Madame Marie-Claude Tremblay accepte.

CC090825-15

Madame Marie-Claude Tremblay est élue présidente d'assemblée et prend charge de l'assemblée.

3.13 Règles de procédures : rappel

Madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications rappelle les modalités prévues aux *Règles de procédures pour les séances du conseil des commissaires et du comité exécutif* concernant l'éligibilité aux postes de présidence et de vice-présidence et concernant la composition du comité exécutif.

3.14 Désignation des scrutateurs

CC090825-16

Mesdames Guylaine Dubé et Jacynthe Girard sont élus scrutatrices, à l'unanimité

3.15 Élection à la présidence

Madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, assumant la fonction de directrice du scrutin, appelle les propositions.

Madame Marjolaine Girard propose madame Roxanne Thibeault.

Monsieur Jean-Marie Villeneuve propose la fermeture des mises en candidature. Adopté à l'unanimité.

Madame Roxanne Thibeault accepte.

CC090825-17 **Madame Roxanne Thibeault est élue présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.**

3.16 **Prise en charge de l'assemblée par la présidence**

Madame Roxanne Thibeault, présidente, prend l'assemblée en charge.

31.7 **Élection à la vice-présidence**

La directrice du scrutin appelle les propositions.

Madame Nancy Verreault propose madame Nathalie Savard.

Madame Sylvie Charest propose madame Andrée Verreault.

Madame Annie Larouche propose madame Marie-Claude Tremblay.

Monsieur Sylvain Beaulieu propose la fermeture des mises en candidature. Adopté à l'unanimité.

Madame Marie-Claude Tremblay refuse.

Madame Andrée Verreault accepte.

Madame Nathalie Savard accepte.

Mesdames Savard et Verreault s'adressent à tour de rôle aux membres du conseil des commissaires.

La directrice du scrutin appelle le vote.

CC090825-18 **Suite au dépouillement des votes, madame Andrée Verreault est déclarée élue vice-présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, à la majorité des voix.**

3.18 **2^e remplaçant à la présidence**

Madame Nathalie Côté, élue comme 2^e remplaçante à la présidence le 19 novembre 2007, continue d'exercer ses fonctions.

3.19 **Élection au(x) poste(s) de membres du comité exécutif**

Considérant l'élection de mesdames Roxanne Thibeault et Andrée Verreault respectivement à titre de présidente et vice-présidente de la commission scolaire et considérant les règles de composition du comité exécutif contenues aux *Règles de procédures pour les séances du conseil des commissaires et du comité exécutif*, un poste de commissaire en provenance du secteur nord doit être comblé jusqu'en novembre 2009;

La directrice du scrutin appelle les propositions.

Madame Sylvie Charest propose monsieur Serge Renaud.
Madame Nathalie Savard propose monsieur Alain Gauthier.
Madame Dany Duchesne propose madame Nathalie Côté.

Madame Nathalie Blais propose la fermeture des mises en candidature. Adopté à l'unanimité.

Madame Nathalie Côté refuse
Monsieur Alain Gauthier refuse.
Monsieur Serge Renaud accepte.

CC090825-19 Monsieur Serge Renaud est déclaré élu membre du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, pour le secteur nord.

Au terme des élections qui ont eu lieu au cours de cette réunion, le comité exécutif est donc composé comme suit :

- présidence : madame Roxanne Thibeault
- vice-présidence : madame Andrée Verreault
- secteur nord : monsieur Jean-Marie Villeneuve
monsieur Serge Renaud
- secteur centre : madame Sylvie Charest
- secteur sud : madame Nathalie Savard
madame Marjolaine Girard

3.20 Bulletins de vote : destruction

CC090825-20 Sur proposition de madame Nancy Verreault, il est résolu à l'unanimité de détruire les bulletins de vote.

3.21 Motion de condoléances

CC090825-21 Sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de condoléances à madame Roxanne Thibeault, présidente, suite au décès de son père, monsieur Francis Thibeault.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. INFORMATION

6.1 Transferts d'élèves : état de la situation

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, fait le point relativement aux transferts d'élèves pour l'année 2009-2010.

Monsieur Blackburn rappelle que l'état de la situation et l'organisation scolaire prévues au mois de juin évoluent toujours au cours de l'été en raison des mouvements de clientèle qui se produisent inévitablement.

Concernant plus particulièrement les écoles primaires du secteur nord, parmi les transferts qui étaient anticipés au mois de juin, seulement un transfert sera nécessaire. Les mouvements de clientèle en cours d'été et les analyses faites ont permis de résorber la situation quant aux autres élèves et leur permettre de demeurer dans leur localité. Dans le secteur nord, des groupes ont été ajoutés aux écoles Saint-Léon et Sainte-Hélène.

Un groupe a aussi été ajouté à l'école Saint-Joseph d'Hébertville.

Monsieur Blackburn tient à souligner la collaboration exceptionnelle du Syndicat de l'enseignement pour la recherche de solutions.

6.2 Procédure d'examen des plaintes et protecteur de l'élève : projet de règlement

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, présente une lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec, reçue le 3 juillet dernier, invitant les commissions scolaires à faire parvenir leurs commentaires concernant le projet de règlement du gouvernement concernant la procédure d'examen des plaintes et la nomination d'un protecteur de l'élève.

Madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications, suggère de faire parvenir certains commentaires à la fédération concernant les mesures à prendre pour assurer la confidentialité de la démarche du plaignant et la démarche de révision d'une décision déjà prévue à la *Loi sur l'instruction publique*.

6.3 Calendrier administratif du conseil des commissaires

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, présente le calendrier administratif 2009-2010 du conseil des commissaires dont copie est remise à chacun des membres.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CC090825-22

La séance est levée à 20 h 55 sur proposition de madame Edith Vaillancourt, laquelle est adoptée à l'unanimité.

Roxanne Thibeault, présidente

Christine Flaherty
Secrétaire générale et directrice des communications